

# EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du conseil municipal de Doussard

Nombre de Conseillers en exercice :

**27**

Présents et représentés :

**26**

L'An DEUX MIL VINGT CINQ, le MERCREDI DIX-SEPT DECEMBRE à dix-neuf heures trente, le conseil municipal dûment convoqué le dix décembre, en séance ordinaire, s'est réuni en la Maison des associations, Salle Rhin Danube, sous la présidence de Madame Marielle JUILLEN, Maire,

Etaient présents : Mme Marielle JUILLEN, Maire

MME Anne-Gabrielle MATHIEU, Laurence GODENIR, Christine CLAUDE et MM. Nicolas BALMONT, Jean-Baptiste DELEBECQUE, Richard FROSSARD, et Bernard CHATELAIN-CADET adjoints  
MME Jacqueline CORRE, Denise AVRILLIER, Sylvie CATTANEO, Isabelle DAGAND, Delphine FALQUET, Margaret GOURDIN et MM Stéphane GAILLARD, David HERRERO, , Aurélien CASTILLE Philippe CHAPPET et Pierre DEMAISON.

Etaient excusés :

Mme Nadine JACQ a donné procuration à M. Nicolas BALMONT  
Mme Fanny ZINGER a donné procuration à Mme Marielle JUILLEN  
Mme Cécile CHAMPION a donné procuration à Mme Anne-Gabrielle MATHIEU  
Mme Antonia CHARLES a donné procuration à M. Philippe CHAPPET  
M. Davy COATEVAL a donné procuration à Mme Delphine FALQUET.  
M. Yoann COURSEL a donné procuration à M. Richard FROSSARD  
M. Mathieu ROCHETTE a donné procuration à M. Stéphane GAILLARD  
M. Hugo CHAVANNE absent,

Secrétaire de Séance Mme Christine CLAUDE

N° 2025-084

**Attribution de l'autorisation d'occupation du domaine public pour l'installation d'un snack sur la piste d'atterrissement**

VU le code général des collectivités territoriales,  
VU code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) et notamment ses articles L 2111-1 et L 2122-1 et suivant,  
VU la délibération n°2025-058 du 24 septembre 2025 portant Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'occupation du domaine public sur la piste d'atterrissement de vol libre,  
**CONSIDERANT** l'avis de la commission suivi des concessions réunie le 20 novembre 2025, proposant d'attribuer l'emplacement à l'entreprise Chez JP,  
**CONSIDERANT** l'avis favorable de la commission Finances et Administration Générale réunie le 09 décembre 2025 pour l'attribution de l'AOT à l'entreprise Chez JP,

**APRES AVOIR DELIBERE**  
**DECIDE, à l'unanimité - 25 voix pour et une abstention (Y. Course)**

**D'ATTRIBUER** l'AOT à l'entreprise « Chez JP » pour les saisons 2026, 2027 et 2028 du 15 avril au 15 novembre 2025 dans les conditions fixées par la délibération n°2025-058 du 24 septembre 2025,

**D'AUTORISER** Mme Le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public afférente et tout document s'y rapportant.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire,  
Mme Christine CLAUDE

Le Maire,  
Marielle JUILLEN



Le maire certifie, sous sa responsabilité,  
le caractère exécutoire de cet acte transmis  
au représentant de l'Etat le :

Publié le